

Communiqué de presse
le 11 décembre 2024

FORUM ENERGAIA – 11 ET 12 DECEMBRE A MONTPELLIER EN OCCITANIE, L'ADEME SE MOBILISE POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

A l'occasion d'Energaiä, le Forum professionnel des énergies renouvelables (EnR), qui se déroule à Montpellier les 11 et 12 décembre prochains, l'ADEME Occitanie propose 5 temps forts à ses partenaires et participe activement au programme de conférences.

C'est également l'opportunité de faire le point sur les activités de l'Agence en matière de développement des EnR et d'accompagnement des porteurs de projets. L'occasion également de dresser un état des lieux de la situation des EnR dans la région, lesquelles représentent 24 % de la consommation d'énergie finale.

RDV sur le stand de l'ADEME Occitanie

Parc des expositions de Montpellier Hall B2 Stand D 78

DES TEMPS FORTS SUR LE STAND DE L'ADEME :

■ Mercredi 11 décembre

• 11h30-12h00 :

La géothermie, une filière en plein essor en Occitanie

Retour d'expériences de l'installation géothermique de l'Université de Perpignan Via Domitia : de l'idée aux premiers résultats

L'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD), établissement d'enseignement supérieur pluridisciplinaire regroupant 9 000 étudiants, porte un projet de rénovation énergétique du campus du Moulin à Vent, composé de 13 bâtiments pour une surface totale de 40 000 m². Dans le cadre de cette rénovation, l'Université a souhaité remplacer le système de chauffage au gaz par une pompe à chaleur géothermique sur champ de sondes. Ce système permettra de répondre aux besoins en chauffage et en rafraîchissement des bâtiments.

Ce projet s'inscrit non seulement dans une démarche de sobriété, visant à réduire les consommations ainsi que la facture énergétique du site, mais également dans une démarche pédagogique à destination des étudiants.

Yves ROUSSEAU, responsable technique de l'UPVD, présentera le contexte du projet, les actions d'efficacité et de sobriété mises en place sur le campus. La Mission Chaleur Renouvelable des Pyrénées-Orientales, représentée par **l'association Bois et Energie 66**, interviendra également pour présenter son action aux côtés de l'Université dans le montage de ce projet.

- **17h00-17h30 :**

Gestion durable des forêts et valorisation du bois : témoignages de deux porteurs de projets soutenus par l'ADEME

Renforcer la résilience des écosystèmes forestiers est une urgence environnementale, économique et sociale. C'est pourquoi, dans le cadre du plan France 2030, l'ADEME soutient la filière forêt-bois pour permettre aux acteurs du secteur de relever les défis auxquels ils sont confrontés.

L'entreprise FOREST-ENERGIE basée à Castres (81) a ainsi bénéficié de 440 000 € d'aide pour l'acquisition de deux abatteuses dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Exploitation forestière et sylviculture performantes » (AMI ESPR). **Samuel PIMENTA, président de FOREST-ENERGIE**, présentera sa politique de renouvellement régulier de son parc machine avec des équipements plus performants et à faible impact au sol, tels que ces deux nouvelles abatteuses.

Les activités aval de la filière forêt-bois (bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie) sont également soutenues par l'ADEME.

L'Union Forestière Vignaise est une scierie spécialisée dans la production de bois d'œuvre à partir de résineux. Afin de renforcer son engagement environnemental et de soutenir le développement de son activité, l'entreprise a souhaité investir dans une nouvelle chaufferie biomasse alimentée par les produits connexes issus de la scierie. Cette chaufferie augmentera les capacités de séchage du site de Molières-Cavaillac dans le Gard.

Ce projet a pu bénéficier d'une aide de 6 000 000 d'euros de l'ADEME via l'Appel à Projets "Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois" (BCIB), visant la production de chaleur renouvelable à partir de co-produits de l'industrie du bois pour répondre aux besoins de séchage. **Christophe GLEIZE, Directeur Général de l'Union Forestière Vignaise**, sera présent pour partager son retour d'expérience.

■ **Jeudi 12 décembre**

- **11h00-11h30 :**

Des projets éoliens et photovoltaïques de qualité construits avec les territoires : le réseau Les Générateurs en Occitanie poursuit son développement pour accompagner les collectivités dans leurs projets

L'ADEME et la Région soutiennent depuis 2021 un **réseau de conseillers techniques accompagnant les collectivités dans leurs projets éoliens ou photovoltaïques structurants**. Ce réseau vise en priorité les communes et intercommunalités rurales disposant de peu ou pas de moyens humains en interne pour travailler sur le sujet. Les conseillers peuvent notamment les sensibiliser sur le déroulé d'un projet d'énergie renouvelable, sur le rôle qu'elles peuvent y jouer et les moyens à leur disposition pour devenir le facilitateur du projet dans l'écosystème territorial. Ils faciliteront les mises en contact avec les différents services de l'Etat et les autres acteurs concernés par les projets.

Les conseillers techniques font également le lien avec les stratégies de développement territoriales locales (SCOT, PLUi, PCAET...) afin d'aider au positionnement de la collectivité et assurer que le projet s'inscrive bien dans ce cadre.

Fort d'un bilan très positif sur la période 2022-2024, **l'ADEME et la Région ont décidé de renouveler leur soutien à ce réseau pour une nouvelle période de 3 années (2025-2027)**. Au-delà d'un programme d'animations et de la poursuite des accompagnements individualisés auprès d'élus locaux, le réseau Les Générateurs Occitanie se mobilisera pour aider les maires ayant déclaré des zones d'accélération d'énergies renouvelables au titre de la loi du 13 mars 2023.

A l'occasion de ce temps fort, 2 conventions seront renouvelées, pour une durée de 3 ans, avec l'AREC Occitanie (coordination régionale et appui sur les filières spécifiques de type éolien, solaire photovoltaïque flottant et agrivoltaïsme) et le SYADEN (représentant l'Entente des 13 syndicats départementaux d'énergie).

4 nouveaux contrats seront également signés avec les syndicats d'énergie du Lot, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées Orientales et du Tarn (appui sur les nombreux projets des filières photovoltaïque, sol et ombrières).

L'association ECLR est également partie prenante du réseau mais dans le cadre d'un financement prévu par ailleurs, signé en 2023.

Céline Vachey, Directrice régionale de l'ADEME et les représentants des différents organismes concernés rappelleront, à l'occasion de ce temps fort, le rôle et le fonctionnement du réseau Les Générateurs, le bilan de la période précédente 2021-2024 et les perspectives pour les trois prochaines années.

- **11h30-12h00 :**

Les Contrats chaleur renouvelable territoriaux en Occitanie, un outil au service de la massification des projets de chaleur renouvelable.

Signature de 7 Contrats Chaleur Renouvelable territoriaux entre l'ADEME et des opérateurs d'Occitanie.

Afin de massifier le développement de la chaleur d'origine renouvelable, l'ADEME a créé en 2017 un dispositif : le « **Contrat chaleur renouvelable** », patrimonial ou territorial.

Un « **Contrat Chaleur Renouvelable territorial** » permet de soutenir un opérateur territorial - structure engagée dans la transition écologique - souhaitant promouvoir la chaleur renouvelable et accompagner les porteurs de projets de son territoire. Pour cela, il s'engage auprès de l'ADEME à atteindre des objectifs en termes de nombre de projets ainsi que de quantité d'énergie thermique substituée sur 3 à 4 ans.

Depuis 2017, 23 contrats ont été signés en Occitanie avec 14 structures différentes pour un objectif de près de 700 installations de production et 255 GWh supplémentaires de chaleur renouvelable produits par an, soit environ 25 000 foyers convertis.

En 2024, 7 opérateurs ont renouvelé ou manifesté leur engagement auprès de l'ADEME Occitanie : les syndicats d'énergies de l'Aude (SYADEN), de l'Aveyron (SIEDA), du Gard (SMEG), de l'Hérault (Hérault Energies), des Hautes-Pyrénées (SDE 65) et de Tarn-et-Garonne (SDE 82), ainsi que l'Agence locale de l'Energie Quercy Energies dans le Lot.

Lors de ce temps fort, l'ADEME présentera le dispositif d'accompagnement des Contrats chaleur renouvelable territoriaux en Occitanie ainsi qu'un bilan 2024. De plus, **M. Yves Boussard, Vice-Président de Quercy Energies, et M. Bruno Rouch, Directeur Général du SDE 65,** feront part de leur retour d'expérience.

- **15h00-15h30 :**

Le Centre Régional Gaz Verts, un outil au service du déploiement de la méthanisation en Occitanie

Porté par l'AREC (Agence Régionale Energie Climat), le Centre Régional Gaz Verts (CRGV) Occitanie a animé, de 2022 à 2024, un programme régional dédié à la méthanisation et aux gaz verts financé par l'ADEME.

L'Agence a ainsi accompagné financièrement 43 dossiers d'études/AMO et 5 dossiers d'investissements.

Lors de ce temps fort, l'ADEME et l'AREC feront un rapide bilan de la période 2022-2024, avant d'évoquer la reconduction de ce programme régional, animé par le CRGV, pour une durée de 3 ans (2025-2027), et de signer la convention de renouvellement.

Dans ce cadre, l'ADEME accompagnera financièrement des études préalables à la construction d'installation de méthanisation ainsi que des investissements de méthaniseurs.

Le CRGV est le point d'entrée des porteurs de projet pour les accompagner dans leur démarche avec la mobilisation de 2 Equivalents Temps Plein et un financement ADEME à hauteur de 240 000 €. Il a pour objectif de soutenir le développement de la filière gaz verts en Occitanie pour des projets de qualité adaptés aux spécificités des territoires.

DES INTERVENTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE CONFERENCES D'ENERGAIA

L'équipe de l'ADEME Occitanie intervient également dans le cadre du programme de conférences :

- **Mercredi 11 décembre :**

- **14h00-15h00 : salle Hélios, hall B3**

Table-ronde « Accélérons les EnR dans les territoires » organisée par l'AREC, avec la participation de Nathalie TROUSSELET, coordinatrice du pôle Transition énergétique de l'ADEME Occitanie

- **14h00-15h00** : salle Ouranos, hall B3
Table-ronde « EnR et biodiversité : quels enseignements tirer des expériences menées dans les parcs naturels régionaux », avec la participation de Thomas EGLIN, animateur "ENR, Biodiversité et Paysages" au sein de la Direction Bioéconomie et Energies Renouvelables de l'ADEME
- **14h00-15h00** : salle Eole, hall B3
Table-ronde « La géothermie : outil d'adaptation au réchauffement climatique », avec la participation de Jean-François NIVELEAU, chargé de mission Transition Énergétique à l'ADEME Occitanie
- **15h30-16h30** : salle Gaïa, hall B4
Table-ronde « EnR et stockage, enjeu crucial de la transition énergétique : quelles avancées ? » avec la participation de Pierre SACHER, référent stockage de l'énergie à l'ADEME
- **15h30-16h30** : salle Hélios, hall B3
Table-ronde « Quel développement pour le bois énergie, aujourd'hui et demain ? », avec la participation de Nadine DUESO, chef du service Qualité de l'air de l'ADEME

■ Jeudi 12 décembre :

- **11h00-12h00** : salle Ouranos, hall B3
Table-ronde « Les réseaux de chaleur urbains pour décarboner nos bâtiments », avec la participation de Gaëtan DAUJEAN, chargé de mission Transition Énergétique à l'ADEME Occitanie
- **14h00-15h00** : salle Gaïa, hall B4
Table-ronde « Comment développer un grand solaire thermique pour décarboner logements et industrie en France », avec la participation de Bénédicte GENTHON, directrice adjointe de la direction Bioéconomie Energies Renouvelables à l'ADEME
- **14h00-15h00** : salle Eole, hall B3
Table-ronde « Le crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte », avec la participation de Juliette DONON, responsable Pôle Financement de l'innovation et Programmation PIA à l'ADEME

MAIS EGALEMENT...

Tout au long du salon, des conseils et informations seront apportés, notamment :

- **Sur le stand de l'ADEME** : par l'équipe de la Direction régionale Occitanie (hall B2 – stand D78)
- **Sur le stand commun des Missions Chaleur renouvelable et d'EC'LR (D77/D81)** : informations et conseils sur les projets d'installations de production de chaleur renouvelable et les projets d'énergies renouvelables coopératifs et citoyens
- **Sur les pavillons** « Bâtiment durable » (hall B1) ; « Enerplan », le syndicat des professionnels de l'énergie solaire (hall B1) ; « DERBI », le pôle de compétitivité dédié aux énergies renouvelables (hall B2) ; « CEMATER », le groupement des professionnels de la filière des énergies renouvelables et construction durable en Occitanie (hall B2)

Informations pratiques

. Programme détaillé des conférences, exposants, informations pratiques et inscription au Forum Energaïa : <http://energaia.fr>

. L'accès est gratuit mais l'inscription préalable est obligatoire.

. N'oubliez pas d'imprimer votre badge qui vous sera demandé pour accéder au forum.

L'Occitanie, un territoire propice, pour l'ADEME, au développement des énergies renouvelables

A l'horizon 2050, la Région Occitanie a pour ambition de devenir la première « **Région à Energie Positive** » d'Europe (REPOS). Pour atteindre cet objectif, les énergies renouvelables sont au cœur de la démarche : la consommation d'énergie devra diminuer de 40% et la production d'EnR devra être multipliée par 3 d'ici 2050.

A ce jour, les énergies renouvelables dans la région représentent 24 % * de la consommation d'énergie finale et sont présentes sous deux formes :

- Les EnR productrices d'électricité (48,1%), dominées par l'hydroélectricité
- Les EnR productrices de chaleur (50,3%), principalement basées sur le bois-énergie
- La production de gaz renouvelable (1,1%), correspondant au biométhane injecté sur le réseau

A côté du bois-énergie et de l'hydroélectricité, d'autres filières renouvelables se sont fortement développées ces dernières années, notamment le solaire photovoltaïque (3630 MWc de puissance installée en 2023).

Le développement de la chaleur renouvelable et de récupération constitue la priorité de l'ADEME Occitanie : bois énergie, solaire thermique, géothermie, biogaz, récupération de chaleur fatale, réseaux de chaleur et de froid, en zone urbaine ou rurale, alimentés par des énergies renouvelables.

Ainsi, la Direction régionale de l'ADEME accompagne - techniquement et financièrement (via le Fonds Chaleur) - les projets de chaleur renouvelable, en s'assurant de la qualité des installations.

En 2024, l'ADEME Occitanie a apporté une aide totale de 32 M € dans le cadre du Fonds chaleur, dont 15 M € d'investissements, afin d'accompagner la réalisation de **127 projets d'installations de production d'énergies renouvelables** : 51 projets en biomasse, 63 en géothermie, 12 en solaire thermique, 1 projet de réseaux de chaleur.

** source : Les chiffres-clés de l'énergie et des gaz à effet de serre – Edition 2024 - Observatoire Régional Climat Energie en Occitanie*



Le Fonds Chaleur, géré par l'ADEME depuis 2009, participe au développement de la production renouvelable de chaleur en permettant de financer l'animation territoriale (portée par des relais), des études de faisabilité et des investissements (équipements de production de chaleur renouvelable).

Il est destiné à l'habitat collectif, aux collectivités et aux entreprises.

Ces aides financières permettent à la chaleur renouvelable d'être compétitive par rapport à celle produite à partir d'énergies conventionnelles.

Le Fonds Chaleur, c'est une enveloppe de 820 millions d'euros en 2024 allouée par l'Etat.

En savoir plus :

- Les aides ADEME pour les entreprises : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres>
- Les aides ADEME pour les collectivités : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/collectivites/financez-vos-projets>

Retours d'expériences :

Retrouvez de nombreuses réalisations aidées par l'ADEME au sein d'entreprises ou de collectivités, sur notre stand et sur notre site Internet :

https://librairie.ademe.fr/2935-regional/s-1/secteur_geographique-occitanie/type_de_document-rex

Des relais de l'ADEME déployés sur le territoire régional pour aider au développement des énergies renouvelables productrices de chaleur

Afin que chaque porteur de projet, public ou privé, puisse bénéficier d'un accompagnement de proximité, l'ADEME Occitanie s'appuie sur des relais dont elle assure la mobilisation et la montée en compétences, au travers de formations et d'une animation de réseaux.

C'est le cas notamment du réseau Chaleur renouvelable.

Ce réseau est animé par les conseillers des **18 Missions chaleur renouvelable** présents dans chaque département et des **14 opérateurs des contrats chaleur renouvelable territoriaux**, constituant ainsi les relais chaleur renouvelable de l'ADEME en Occitanie.



Il contribue à la promotion et au développement des énergies renouvelables productrices de chaleur (bois-énergie, géothermie et solaire thermique) dans chaque département de la région.

Ce réseau Chaleur renouvelable a pour vocation d'accompagner les maîtres d'ouvrage privés et publics dans l'élaboration de leurs projets recourant aux énergies renouvelables thermiques.

Ces relais Chaleur renouvelable accompagnent les porteurs de projets (sauf les particuliers) :

- Informations et conseils objectifs et gratuits sur la chaleur renouvelable
- Analyse d'opportunité technique et économique
- Aide au montage des demandes de subventions
- Suivi des installations en fonctionnement
- Structuration des filières d'approvisionnement en bois énergie

Cependant, ces relais ne se substituent pas aux bureaux d'études, architectes et entreprises, qui sont les seuls responsables de la bonne réalisation des projets.

Le soutien de l'ADEME Occitanie aux projets d'énergies renouvelables coopératifs et citoyens

Les projets d'énergies renouvelables coopératives et citoyennes - associant collectivités, citoyens, agriculteurs et autres acteurs locaux - constituent une réponse adaptée pour optimiser les retombées économiques locales et faciliter l'appropriation des projets par les élus et les citoyens. C'est pourquoi, la Région et l'ADEME soutiennent depuis 2014 le développement de ces projets à gouvernance locale.



Parmi les 90 initiatives citoyennes recensées en 10 ans, 75 d'entre elles ont ainsi été accompagnées dans le cadre de l'un ou l'autre des appels à projets régionaux lancés sur la période. Chaque lauréat a bénéficié d'une aide financière à la réalisation d'études (phases d'émergence et de développement) et à la mise en œuvre de l'investissement (prime citoyenne du Conseil Régional).

Au total, plus de soixante-dix projets à gouvernance locale rassemblant plus de 9 200 citoyens et plus de 170 collectivités ont été créés. Ces projets sont devenus réalité par la mise en service d'installations sur **230 sites** représentant une **puissance totale de 32 MW dont la moitié d'éolien**. Depuis ces 4 dernières années, de nouvelles filières se développent dont celle du bois énergie avec trois nouveaux projets territoriaux rien qu'en 2024.

Toutes ces structures coopératives sont accompagnées dans leur fonctionnement par l'association ECLR (Énergies Citoyennes Locales et Renouvelables Occitanie), relais régional d'Énergie Partagée Association, avec un fort soutien de l'ADEME et de la Région.

Le réseau des conseillers éolien et photovoltaïque « LES GÉNÉRATEURS Occitanie », créé à l'initiative de l'ADEME

Créé fin 2021, ce réseau régional « LES GÉNÉRATEURS, Occitanie » est porté par 15 structures, pour plus de proximité avec les maîtres d'ouvrage.

Les conseillers éolien et photovoltaïque travaillent ainsi au sein de l'Agence régionale Energie Climat d'Occitanie (AREC), des 13 syndicats d'énergie départementaux et de l'association ECLR.

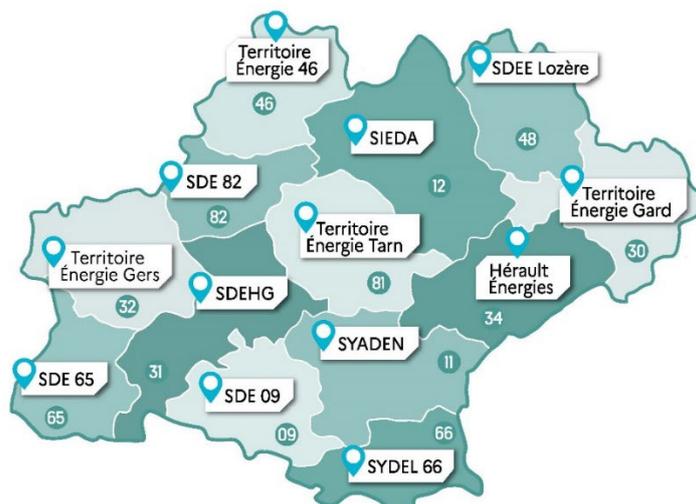


Ils sont en contact avec l'ensemble des acteurs concernés par les énergies renouvelables : services de l'Etat, centres de ressources, représentants des filières, associations...

L'objectif de ce réseau - soutenu financièrement par l'ADEME et la Région Occitanie - est d'accompagner les élus locaux, notamment en milieu rural, pour favoriser l'émergence de projets solaires photovoltaïques et éoliens à l'échelle communale et intercommunale.

L'accompagnement peut concerner 4 étapes d'un projet : la qualification du besoin, un appui opérationnel (mise en récit, volet « énergie citoyenne », analyse du foncier, aide au montage technique/juridique), la présentation d'un rapport d'analyse synthétique et la mise à disposition d'une boîte à outils sur mesure.

Parmi les actions réalisées par le réseau Les Générateurs Occitanie, plusieurs d'entre elles, emblématiques, peuvent être citées : 11 visites de sites exemplaires « les Escales », de nombreux webinaires techniques « les Boussoles », 1 journée technique régionale récente sur l'éolien terrestre en lien avec les services de l'Etat (DREAL), de nombreuses animations territoriales autour des énergies renouvelables, une centaine d'accompagnements de projets, des vidéos et des fiches retours d'expériences.



A propos de l'ADEME Occitanie :



À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En Occitanie, l'ADEME est représentée par une Direction régionale dont l'équipe est basée à Toulouse et Montpellier.

Contacts presse

Agence de relations presse Oxygen Toulouse

Charline Kohler – Attachée de presse

charlinek@oxygen-rp.com - 05 32 11 07 32

ADEME Occitanie

Franck Chatelain – Responsable communication

franck.chatelain@ademe.fr – 05 62 24 00 36